

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET  
D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU PREMIER DEGRÉ

Option TENNIS

est attribué en application de l'arrêté Ministériel du 17 juin 2002

à M THAÛST Mathieu

Né(e) le 31 janvier 1975 à AIX-en-PROVENCE

N° 034.02.186 A MONTPELLIER le 17 juin 2002

Le Titulaire,



Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,

  
Max RULLIER

